

PROCES-VERBAL REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL Du 14 septembre 2026 à 18 H 30

Présents : Mme Nelly VERGEZ, M. Eric VALEGEAS, Mme Hélène FOISSARD, M. Pierre SALLEE, Mme Marie-Thérèse BARBIER-GAILLARD, M. Jean-Paul ARMAGNAC, Mme Marylise ORTIZ, Mme Corinne DUCONGE, M. Raymond BONNETEAU, Mme Amandine GARRAUD, M. Bruno PRESSAC, Mme Valérie GOYAUD, M. Simon CHABRIERE, Mme Sandra TOURNAIRE.

Absents excusés : Monsieur Bertrand BLANCHOT (pouvoir Madame Corinne DUCONGÉ)

Madame Marie-Thérèse BARBIER-GAILLARD a été élue secrétaire de séance.

Demande d'approbation du Compte-rendu précédent reçu par chaque conseiller à leur domicile.

Intervention de Monsieur SABLIER association l'Oison.

Présentation plan jardin colombier par Monsieur Simon CHABRIÈRE.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Vente d'un bien – 80 Grand rue – 16320 VILLEBOIS-LAVALETTE. Bien situé section ZD N° 68 – surface au sol de 1530 m2. Ce bien est vendu pour 218 000 €.

Le conseil municipal vote CONTRE à l'unanimité

Vente d'un bien – 54 Rue André Bouyer – 16320 VILLEBOIS-LAVALETTE. Bien situé section AL N° 79 et AL N°98 – surface au sol de 796 m2. Ce bien est vendu pour 69 800 €.

Le conseil municipal vote CONTRE à l'unanimité

Vente d'un bien – 1 rue les Clos – 16320 VILLEBOIS-LAVALETTE Bien situé section ZE n°188 – surface au sol de 573 m2. Ce bien est vendu pour 151 000 €.

Le conseil municipal vote CONTRE à l'unanimité

Vente d'un bien - 26 Avenue de Maison Blanche – 16320 VILLEBOIS-LAVALETTE Bien situé section ZC n°50, 159 et 160 – surface au sol de 138 m2. Ce bien est vendu pour 5 000 €.

Le conseil municipal vote CONTRE à l'unanimité

CREATION CDD ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉS AGENT TECHNIQUE TERRITORIAL

En raison des tâches à effectuer, je propose au conseil municipal de créer un emploi non permanent au grade d'Adjoint Technique Territorial pour effectuer les tontes, entretien des espaces verts, bâtiments et mise en place du marché si besoin suite à l'accroissement temporaire d'activités d'une durée hebdomadaire de travail égale à 21/35^{ème}, à compter du 16 septembre 2026 pour une durée maximale de 12 mois.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

CONVENTION MISSIONS CENTRE DE GESTION DE LA CHARENTE

Le Centre de Gestion exerce de manière obligatoire un certain nombre de missions au profit de l'ensemble des collectivités. Pour pouvoir continuer de bénéficier de ces services et prestations sur demande, le CDG propose la signature d'une convention cadre regroupant toutes nos conventions déjà signées (6) sur une seule et sans frais supplémentaire, couvrant la période 2027-2032.

Le conseil municipal doit délibérer pour continuer à adhérer à la convention des services proposés par le centre de gestion.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

HEURES SUPPLEMENTAIRES OU COMPLEMENTAIRES

Approbation du projet de délibération du 11 mai 2026 établissant les conditions d'octroi des indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS).

Le conseil municipal doit délibérer pour la mise en place de ce système qui a vocation à être utilisé de façon occasionnelle. Effectif à compter du 1^{er} octobre 2026.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

INSTITUTION DE LA TAXE SUR LA VACANCE DES LOCAUX D'HABITATION - TVLH

En application de l'article 1406 bis du code général des impôts une taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVLH) est due pour les logements vacants au 1^{er} janvier de l'année d'imposition.

Une délibération doit être prise avant le 1^{er} octobre pour être applicable au 1^{er} janvier 2027. Le taux pourra être voté en même temps que les autres taxes avant le 15 avril 2027.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

RPQS 2025 ASSAINISSEMENT

Nous avons tous reçu le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement pour l'année 2025.

Nous devons maintenant le valider par délibération.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

DÉSIGNATION RÉFÉRENT ALÉAS CLIMATIQUES POUR ENEDIS

Nous devons nommer un référent aléas climatiques (nouveau nom du référent tempête) pour ENEDIS car aujourd'hui il existe divers événements climatiques qui peuvent endommager le réseau électrique. (les tempêtes et orages, la canicule, les inondations, les épisodes de neige)

Je vous propose de nommer un ou deux référents

- Madame Nelly VERGEZ - Monsieur Bruno PRESSAC

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

CONVENTION POUR LOCAL CROIX-ROUGE

Madame le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que la commune met à disposition de l'Unité locale Sud-Est Charentes Croix Rouge Villebois- Montmoreau – Chalais, à titre gratuit, le local situé 58 Grand'rue à Villebois-lavalette.

Une convention avait été signée le 11 septembre 2025. Monsieur BOUTON Bernard responsable de cette unité demande que la durée de la convention passe de 9 ans à 15 ans.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

INFORMATIONS DIVERSES

- MAIA et Charente – Croix-Rouge insertion
- Dates des prochaines commissions
- Repas thé dansant avec renouvellement chèques aînés
- Rappel sénatoriales 2026
- Dates lancement des Téléthons Charente
- AMF – 6 octobre 2026 journée « mobilités »
- Calitom : le mardi 22 septembre 2026 journée présentation
- Octobre rose 2026
- Aménagement temps de travail : présentation par Monsieur Eric VALEGEAS (projet soumis à CST)
- Journées patrimoine (présentation par Madame Marylise ORTIZ)
- Fonds Faubert (présentation par Madame Marylise ORTIZ)

La séance est levée à 20 H 30. Prochaine réunion le 12 octobre 2026 à 18 H 30